

FORMATION PRÉPARANT AU CQP SURVEILLANT(E) DE NUIT EN SECTEUR SOCIAL, MÉDICO-SOCIAL ET SANITAIRE

Le nouveau référentiel de formation et de certification validé par la CPNE-FP le 11 mars 2020 a inscrit dorénavant le Certificat de Qualification Professionnelle de Surveillant.e de nuit en secteur social, médico-social et sanitaire au Répertoire National des Certifications Professionnels niveau 3.

PRÉSENTATION DU MÉTIER

Le.la surveillant.e de nuit est un.e professionnel.le intervenant dans les secteurs social, médico-social et sanitaire. Quel que soit le public accompagné, enfants, jeunes, adultes, en situation de précarité ou de difficultés sociales ou familiales, personnes âgées ou personnes en situation de handicap..., sa mission est d'assurer une « veille active » quant à la sécurité des personnes accompagnées, et de garantir les conditions de leur repos, dans le respect des modalités de leur accompagnement et de la continuité jour/nuit.

Le.la surveillant.e de nuit exerce 4 grands types d'activités :

- Il.elle veille à la sécurité des personnes et des biens,
- Il.elle accompagne les personnes selon leur situation,
- Il.elle participe à l'équipe pluri-professionnelle afin d'assurer la continuité de l'accompagnement,
- Il.elle travaille dans le contexte spécifique de la nuit en établissement social, médico-social et sanitaire ou en habitat inclusif, et en gère les incidences sur les personnes accompagnées, le fonctionnement de l'organisation, sur sa mission et sa propre santé.

DEBOUCHES PROFESSIONNELS

Le.la surveillant.e de nuit exerce majoritairement son activité au sein d'établissements d'hébergements collectifs, mais aussi en habitat inclusif, ou au domicile des personnes accompagnées.

Le nouveau CQP Surveillant(e) de nuit en secteur social, médico-social et sanitaire permet de mieux reconnaître ces professionnels, de favoriser les passerelles vers des diplômes du secteur et sécuriser leur parcours.

LA FORMATION

La formation se déroule en alternance, sur une amplitude maximale de 12 mois et est composée de 4 blocs de compétences et d'un module d'accompagnement méthodologique :

- BLOC 1: Sécurité des personnes et des biens
- BLOC 2 : Accompagnement des personnes
- BLOC 3: Participation à l'équipe pluri-professionnelle
- BLOC 4 : Spécificités du travail de nuit en secteur social, médico-social et sanitaire

Le module d'accompagnement méthodologique obligatoire pour tous les stagiaires peut être renforcé en fonction des besoins repérés lors de l'entretien de positionnement.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Assurer la sécurité des personnes et des biens
- Participer à l'accompagnement des personnes sur les temps du quotidien
- Travailler en équipe pluridisciplinaire et participer à la vie institutionnelle
- Appliquer les spécificités du travail de nuit identifier les risques pour la santé du travail de nuit et les prévenir

*Il s'agit donc de promouvoir **la construction d'un métier** qui assure une fonction spécifique dans une équipe, et de préparer les personnes à intervenir au sein de structures et auprès de publics différents. La formation se doit dès lors d'être généraliste tout en prenant en compte la singularité de chaque situation professionnelle.*

PROGRAMMATION PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION

BLOC DE COMPETENCES	Modalités d'évaluation
BLOC 1 Sécurité des personnes et des biens -56H	
<ul style="list-style-type: none"> Rôle fonction du-de la surveillant-e de nuit quant à la sécurité des biens et des personnes Sécurité des personnes et des biens 	1/ Mise en situation reconstituée (outil digital / Vidéo ou fiche synthèse écrite) 2/SST 3/EPI
BLOC 2 : Accompagnement des personnes 77 H	
<ul style="list-style-type: none"> Rôle et fonction du-de la surveillant-e de nuit quant à l'accompagnement des personnes Les problématiques des publics Les fondements et les méthodes de l'accompagnement Techniques permettant de répondre aux besoins d'hygiène et le confort 	1/Ecrit synthétique de 3 à 5 pages relatant une situation d'accompagnement vécue 2/ Présentation orale de 15 à 20 min
BLOC 3 : Participation à l'équipe pluri-professionnelle 49H	
<ul style="list-style-type: none"> Le cadre institutionnel de la fonction Le travail en équipe pluri-professionnelle 	1/ Fiche synthétique décrivant le contexte d'exercice du.de la candidat.e 2/ Dossier de preuves professionnelles
BLOC 4 : Spécificités du travail de nuit en établissement, social, médico-social et sanitaire 28H	
<ul style="list-style-type: none"> Spécificités de l'exercice professionnel de nuit Santé du.de la professionnel.le de nuit 	1/ Etude de cas tirée au sort par le.la candidat.e
→ Module d'Accompagnement méthodologique 21 heures (pour tous) ou 35 heures si parcours renforcé	

DUREE DE LA FORMATION

La formation comporte 231 heures d'enseignement théorique (parcours complet) ou 245 heures pour un parcours complet renforcé et 210 heures de formation pratique (6 semaines de stage) réparties sur une période de 12 mois, de septembre 2021 à septembre 2022.

Des dispenses de formation sont envisageables en fonction des parcours formatifs et professionnels antérieurs. (Nous consulter)

2 sessions d'admission :

Septembre et octobre 2023

Clôture des inscriptions :

8 septembre 2023 pour la session de septembre
ou 20 octobre 2023 pour la session de novembre

Entrée en formation pour tous :

Mercredi 13 décembre 2023

CONDITIONS D'ACCES ET PRE-REQUIS

- La formation s'adresse en particulier aux salariés des secteurs sanitaires sociaux et médico-sociaux :
- Qui exercent un emploi de surveillant de nuit
 - Qui l'ont exercé a minima 3 mois dans les 3 dernières années de manière continue ou non (salariés récurrents ou demandeurs d'emploi)
- Pour les personnes en reconversion d'emploi ou public ne connaissant ni le métier ni le secteur, l'entrée en formation est conditionnée par un certain nombre de **prérequis supplémentaires**. Il faut notamment avoir réalisé une période de découverte ou expérience professionnelle de 10J minimum correspondant à l'emploi de SN la nuit (avec un temps de découverte de l'environnement professionnel de jour).
- Des dispenses de bloc sont possibles : pour plus d'information, merci de prendre contact avec le secrétariat de la formation.

MODALITES D'ADMISSION POUR TOUS LES CANDIDATS

Un bilan de positionnement obligatoire doit être réalisé avant le début de la formation : Il est composé :

- D'un test écrit en français
- D'un test en bureautique-informatique
- D'un entretien de positionnement avec un formateur

Cette étape de positionnement conditionne l'entrée en formation et permet d'individualiser le parcours au plus près des besoins des candidats.

COUT DES EPREUVES D'ADMISSION

- 150 € (tests et entretien de positionnement)

COUT DE LA FORMATION

La formation est éligible au CPF.



Les coûts sont variables en fonction du parcours défini lors de l'entretien de positionnement. A titre indicatif :

- Parcours complet :
231 heures théoriques : 3 118,50 €
- Parcours complet renforcé :
245 heures théoriques : 3 307,50 €

MODALITES PRATIQUES

La formation est organisée à **l'École Supérieure de Praxis Sociale à Mulhouse, sur deux sites :**

- 4 rue Schlumberger- 68200 Mulhouse
- 22 av du Président Kennedy 68200 Mulhouse

Notre école et différents sites sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. En ce qui concerne les autres types de handicap, n'hésitez pas à contacter Madame Samia JEANNELLE, s.jeannelle@praxis.alsac référente Handicap au sein de Praxis, à votre écoute pour votre projet et besoins.

La formation a lieu essentiellement en présentiel avec quelques séquences en distanciel

Horaires:

09h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00

Effectifs :

Mini et maxi : 8 - 16

EQUIPE PEDAGOGIQUE

L'équipe pédagogique est composée de formateurs et de professionnels choisis pour leur connaissance du métier de surveillant(e) de nuit dans le secteur social, médico social et sanitaire, leur expertise au regard des thématiques abordées et pour leurs capacités à rendre concret les concepts théoriques développés.

VOS CONTACTS :

**Responsable de formation :
Aline SPATARO**

**Assistante de formation
Sabrina TEDJIZA
03 89 60 67 85
s.tedjiza@praxis.alsace**

POUR PLUS D'INFORMATIONS : www.praxis.alsace